



**Bourg-en-Lavaux**  
**Conseil communal**

## REGISTRE DES INTÉRÊTS DÉCLARATION

**Nom : Gillabert**

**Prénom : Gaël**

**Groupe : Vert-e-s et Ouvert-e-s**

| Base légale  | Intérêts  |
|--|---|
| <b>Art. 55.- Le bureau tient un registre des intérêts</b><br>En prenant ses fonctions au sein du conseil, chaque membre présente au bureau :   |   |
| a) ses activités professionnelles lucratives ou non lucratives ;   | Activité professionnelle lucrative :<br>Chefs de projets à l'Office cantonal de la durabilité et du climat - OCDC<br>Activité non lucrative : néant |
| b) les fonctions qu'il assume au sein d'organes d'administration, de direction, et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements, de droit privé ou de droit public ; |   |
| c) les fonctions qu'il assume au sein de commissions ou d'autres organes de la confédération, du canton ou de la commune ;   | Membre de la Commission municipale du développement durable (LaBel21) de Bourg-en-Lavaux  |
| d) les fonctions politiques importantes qu'il exerce.  | Conseiller communal de Bourg-en-Lavaux à partir d'octobre 2024  |
| Les intérêts en lien avec un objet discuté en commission ou lors d'une séance de conseil doivent également être déclarés oralement.  |   |
| Le bureau s'assure de la mise à jour annuelle de la déclaration d'intérêts de chaque conseiller.   |   |
| Le registre des intérêts est public  |   |

Lieu et date : Grandvaux, le 20.07.24

Signature :